

Les Laflamme au Canada

Cette vieille famille canadienne, connue sous les désignations suivantes : Laflamme Kemler, Kemmer, Quemineur, et même Timineur, dans la région de Saint-Denis et de Saint-Charles-sur-Richelieu aurait eu pour premier auteur canadien, d'après Mgr Tanguay, François Laflamme, né en 1672, fils d'Hervé, notaire-royale au Parlement de Bretagne et de Françoise Joseph, de Place Daniel, diocèse de Lyon.....Il épousa, à Saint-François de l'Ile d'Orléans, le 1er novembre 1700, Marie-Madeleine Chamberlain.

Voici un document que nous avons trouvé dans les *Archives* du Palais de Justice à Montréal, et qui semble contredire notre premier généalogiste canadien.

C'est le testament fait par François Kermeneur, fils de défunt Gérard Kermeneur, et de Françoise Joseph....natif de la paroisse de Saint Ouandon de Landerneau, évêché de Léon, en Bretagne.

Le jeune Kermeneur est arrivé, semble-t-il, depuis peu à Villemarie, et, craignant de perdre la vie dans ce pays nouveau il veut disposer des biens qu'il possède en faveur des institutions religieuses en cas de mort,

Il demande à être inhumé dans l'église des Récollets et dans la plus proche de l'endroit où arrivera son décès

Il lègue la somme de 32,000 livres, monnaie de France, à cette communauté pour aider à bâtir une maison religieuse en cette ville de VilleMarie.

Aux pauvres de l'Hôpital Saint-Joseph la somme de 300 livres de rente, produit d'un capital de 6,000 livres.

Pour exécuter le présent testament, il nomme Monsieur de Kermeneur (ou Kirmeneur) prêtre, G r a n d-V i c a i r e de l'évêché de Saint-Paul de Léon, en Bretagne, son oncle,

Le testateur révoque tout autre testament...Et, au cas où il viendrait à écrire de nouveau ses dernières volontés, la pièce future devra porter les mots suivants en signe d'authenticité : Hély, Hély, Lamma Sabathany...Sans ces mots la pièce ne sera pas valable...

Le testament est du 29 novembre.1693. C'est le No 4110 des actes du notaire Adhémard.

Ce Kermeneur ou Kirmeneur ne serait-il pas l'ancêtre des Laflamme au Canada ? Nous le croyons. Mgr Tanguay aura sans doute mal lu l'acte ou il a puisé ses informations en prenant pour évêché de Lyon les mots évêché de Léon.

Avis aux chercheurs.

AZARIE COUILLARD DESPRÉS, ptre.